

Département des Alpes-Maritimes

Commune de Saint Cézaire sur Siagne

Enquête publique

Portant sur deux procédures de modification n°3 et 4 du Plan
Local d'Urbanisme de la commune de Saint Cezaire sur Siagne

Dossier E 22000015/06

CONCLUSIONS MOTIVEES

***MODIFICATION N° 4
Hauts de Grasse***

Etant donné :

- La qualité de la concertation menée avec les usagers de la zone ;
- La qualité de l'information donnée au public ;
- La nécessité de repenser les emplacements réservés à usage de voirie pour répondre aux nouveaux besoins des industriels ;
- L'amélioration du stationnement et de la circulation qui en est attendue ;
- Les possibilités de modifier la signalétique si nécessaire qui reste ouverte suite à cette procédure ;
- Le fait que cette procédure n'ouvre aucun nouveau droit à construire qui n'ait pas été prévu par le Plan Local d'Urbanisme ;

Et malgré :

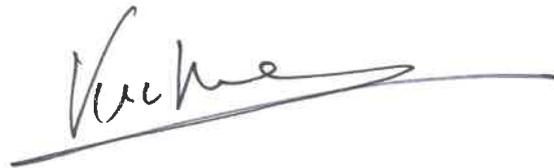
- Les nombreuses observations, qui portaient plus sur l'existence ou l'extension supposée de la zone, ce qui n'est pas l'objet de cette procédure ;

Je recommande au maître d'ouvrage :

- De rester attentif au bon fonctionnement de la zone et à la préservation de l'environnement ;
- De demander l'amélioration de la desserte de la zone par une voie cyclable jusqu'au village ;

et émet un avis favorable à ce projet

Fait à Gattières, le 21 juillet 2022



Alice Kuhne-Barbier
Commissaire enquêteur